

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°1 du mardi 09/10/2018 à 12h15
(6220)

PROCES VERBAL N°1

Présent(e)s en séance :	<p><u>Corps professoral</u>: Patrick Badillo; Simon Hug; Anne Sgard; <u>Corps du CER</u>: Marlyse Debergh; Pablo de Roulet; Davy-Kim Lascombes; <u>Corps du PAT</u>: Sandrine Billeau Beuze; Blaise Dupuis; <u>Corps des étudiants</u>: Nesrine Ghulam; Léonhard Unterlerchner; Johanna Yakoubian.</p>
Absent(e)s/ Excusé(e)s :	<p><u>Corps professoral</u>: Rémi Baudouï donne procuration à Simon Hug; Mathilde Bourrier ; Luisa Gagliardi donne procuration à Sandrine Billeau Beuze; Frédéric Giraut; <u>Corps des étudiants</u>: Matthieu Debief.</p>
Sont également présent(e)s :	<p><u>Doyen</u>: Bernard Debarbieux; <u>Administratrice</u>: Laurence Bonapera; <u>CER/CAE</u>: Gaëtan Clavien, Mathieu Petite; <u>Corps des étudiants</u> : Louis Mégroz <u>Assistante de l'Administratrice</u>: Marie-Anne Berazategui.</p>
Procès verbal assuré par	Marie-Anne Berazategui / début séance 12h15, fin 12h55.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers.
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
3. Modification de la composition du conseil participatif.
4. Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis).
5. Détermination des prochaines séances du conseil participatif.
6. Modification de 3 certificats (CAS) et du diplôme (DAS) MATIS déjà existants et création d'un CAS DASI et d'un MAS MATIS (conjoint CUI).
7. Direction de l'institut de démographie et socioéconomie.
8. Pour information : Modification de la composition de la commission de renouvellement.
9. Pour information : Modification de la composition de la commission de l'enseignement.
10. Modification de la composition de la commission éthique.
11. Modification de la composition du comité scientifique du Master en géographie politique et culturelle.
12. Modification du comité scientifique du doctorat "environnement et développement durable".
13. Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en sociologie.
14. Mesures de communication et modalités d'adaptation au nouveau délai de candidatures aux masters SdS.
15. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 5 octobre 2018).
16. Divers.

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	-	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente	-	Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.	
3	Conseil participatif	Modification de la composition du conseil participatif	Démission de M. Jamieson Myles, Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (CER). Une procédure est en cours pour la validation de la candidature d'un membre des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche (Mme Aline Acevedo). En principe, elle pourra siéger à la prochaine séance du conseil participatif (séance du 30 octobre 2018)		
4	Conseil participatif	Élections de la Présidence et du Bureau du Conseil participatif (quorum des présences requis)	<p>La présidence ne peut être élue que si les 2/3 des membres sont présents ou représentés. Les modalités d'élection de la Présidence et du Bureau sont décrites dans le Règlement interne du Conseil participatif (voir en annexe de l'ODJ). Les candidatures peuvent être déposées auprès de l'administratrice.</p> <p><i>"La nouvelle présidente est issue d'un autre corps que la présidente sortante sauf en cas d'absence de candidate déclarée d'un autre corps."</i></p> <p>L'élection de la présidence et du bureau se déroule en trois temps : d'abord le/la Président/e ensuite le/la vice-président/e puis le bureau</p> <p>Président/e</p> <p><i>« L'élection de la présidente a lieu au scrutin secret et uninominal. Est élue la candidate qui obtient la majorité relative des suffrages des membres présents ou représentés ».</i></p> <p>Vice-président/e</p> <p><i>Rappel : selon le Règlement, le/la vice-président/e ne peut être membre du même corps que le/la Président/e.</i></p> <p>Bureau</p> <p><i>« Le bureau est composé de la présidence élue et de deux autres membres, chacun issu d'un des corps restant. Si un corps n'arrive pas à se mettre d'accord sur cette désignation, le Conseil procède à une élection, à la majorité relative, parmi les candidates proposées par ledit corps. »</i></p>	<p>Le quorum des présences étant atteint, l'élection de la Présidence peut avoir lieu.</p> <p>Election de la Présidente : Johanna YAKOUBIAN est élue par 11 oui et 1 bulletin blanc.</p> <p>Election du vice-président : Davy-Kim LASCOMBES est élu par 12 oui (à main levée).</p> <p>Election des autres membres du bureau : Patrick-Yves BADILLO et Sandrine BILLEAU BEUZE sont élus à l'unanimité.</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Seule la candidature de Mme Johanna Yakoubian (corps des étudiants) est proposée à la fonction de présidente ; elle est actuellement en 2^e année de MA de sociologie.</p> <p>Davy-Kim Lascombes (CER) propose sa candidature à la fonction de vice président et M.Patrick-Yves Badillo (Corps professoral) et Mme Sandrine Billeau Beuze (Corps du PAT) se proposent pour compléter le bureau.</p>		
5	Décanat	Détermination des prochaines séances du conseil participatif	<p>Pour information, date des prochains collèges des professeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ 16 octobre 2018 à 12 h 15 ▲ 20 novembre 2018 à 12 h 15 ▲ 18 décembre 2018 à 12 h 15 <p>Après discussion, le mardi 2 semaines après le Collège est conservé dans la mesure du possible.</p>	<p>Dates des 2 prochains CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 octobre 2018 à 12h15 • 20 décembre 2018 à 12h15 	
6	Décanat	Modification de 3 certificats (CAS) et du diplôme (DAS) MATIS déjà existants et création d'un CAS DASI et d'un MAS MATIS (conjoints CUI)	<p>La formation MATIS est inscrite à ce jour dans les offres de formation continue de la Faculté SdS et est soumise au Règlement d'études cadre des Certificats et Diplômes de formation continue de la Faculté SdS. Il est proposé que ces formations continues soient décernées conjointement par la SdS et le CUI. De plus il est proposé la création d'un 4^e CAS et d'un MAS conjoints. Ces documents ont déjà été validés par le CUI.</p> <p>Le directeur de la Formation continue, le professeur Badillo, précise que la création de nouveaux diplômes est bénéfique pour la formation continue.</p>	<p>Ces modifications et ces créations sont adoptées à l'unanimité.</p>	
7	Décanat	Direction de l'institut de démographie et socioéconomie	<p>L'assemblée de l'institut de démographie et socioéconomie qui s'est tenue le 28 juin 2018 propose que la professeure Clémentine Rossier devienne la nouvelle directrice de l'institut pour la période du 15/10/2018 au 14/10/2021 (14 oui, 0 abstention, 0 non).</p>	<p>Cette nomination est acceptée à l'unanimité (13 oui, 0 non, 0 abstention)</p>	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
8	Décanat	Pour information : Modification de la composition de la commission de renouvellement.	Composition de la commission renouvellement <i>Premiers renouvellements :</i> Prof. : Sandra Lavenex (représentante du Décanat) : présidente Prof. : Rémi Baudoui Prof. : Anne Sgard Prof. : Claudine Burton-Jeangros remplacée par Eric Widmer Prof. : Marco Giugni CER : Jamieson Myles Etu. : Johanna Yakoubian PAT : Sandrine Billeau Beuze Profs Mathilde Bourrier et Giovanna Di Marzo suppléantes. <i>Et pour les renouvellements subséquents :</i> Prof. : Sandra Lavenex (représentante du Décanat) : présidente Prof. : Rémi Baudoui Prof. : Anne Sgard Prof. : Claudine Burton-Jeangros remplacée par Eric Widmer Prof. : Marco Giugni Prof. : Mathilde Bourrier et Giovanna Di Marzo suppléantes.		
9	Décanat	Pour information : Modification de la composition de la commission de l'enseignement	Prof. : Matteo Gianni (représentant du Décanat) : président Prof. : Hy Dao Prof. : Claudine Burton-Jeangros remplacée par Marlyne Sahakian Prof. : Bruno Amable CER : Loic Pignolo CER : Didier Peclard (MER) CER : Gaëtan Clavien (CAE) Etu. : Alina Datsii Etu. : Liala Consoli PAT : Miriam Blum PAT : Nicolas Arni-Bloch		
10	Décanat	Modification de la composition de la commission éthique	Prof. : Claudine Burton-Jeangros Prof. : Jean-François Staszak remplacée par la professeure Irène Hirt Prof. : Nathalie Giger Prof : Lorena Parini PAT : Blaise Dupuis CER : Marlyse Debergh CER : Karine Duplan Etu : Nesrine Ghulam sera remplacée par Johanna Yakoubian.	Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
11	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du Master en géographie politique et culturelle	Mme Irène HIRT, Directrice (directrice en lieu et place de M. Jean-François STASZAK) M. Jean-François STASZAK M. Joerg BALSIGER Mme. Juliet FALL Mme Julie DE DARDEL Mme Anne SGARD Mme Mélanie PETREMONT M. Mathieu PETITE Mme Carinne DOMINGOS remplacée par M. Louis MEGROZ	Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.	
12	Laurence Bonapera	Modification du comité scientifique du doctorat "environnement et développement durable"	M. Jörg BALSIGER (directeur) M. Mathieu COUTTENIER se retire du comité en raison de son congé à Lyon M. Bernard DEBARBIEUX M. Hy DAO Mme Géraldine PFLIEGER Mme Marlyne SAHAKIAN CAE : Nicole EFRANCEY-DAO ETU : Elodie CHARRIERE	Cette modification est adoptée à l'unanimité.	
13	Conseil participatif	Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en sociologie.	M. Lucio BACCARO Mme Mathilde BOURRIER (directrice) CER : Mme Cornelia HUMMEL CER : Mme Leah KIMBER sera remplacée par Mme Irène Courtin CER : M. Maxime FELDER CAE : M. Mathieu PETITE	Cette modification est adoptée à l'unanimité.	
14	Conseil participatif	Mesures de communication et modalités d'adaptation au nouveau délai de candidatures aux masters SdS	Rappel : nouveau délai unique d'inscription au master au 28 février (voir PV précédent). Bien que des inquiétudes sur la période de transition soient légitimes, il n'y aura pas de dérogation possible pour les éventuels retard d'inscription. L'accent sera mis sur une excellente communication inter-facultaires, inter-institutions. L'information figure déjà sur la page d'accueil du site internet de la Faculté et le sera en permanence d'ici le 28 février 2019 et un unilist sera envoyé à l'interne.		

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>Les MA consécutifs conservent leurs délais, en revanche, le délai d'inscription pour les masters non consécutifs pour les étudiants de Bachelor de l'Unige sera également le 28 février</p> <p>Il est demandé si afin de pallier au problème des étudiants inscrits mais ne se présentant pas, le paiement de la taxe se fera à l'inscription. Le Doyen indique qu'il n'y a pour le moment pas de changement</p>		
15	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 5 octobre 2018)	<p><i>Les PAT demandent qui peut utiliser la carte bancaire de la faculté et selon quelles modalités ?</i></p> <p>Les règles d'attribution des cartes bancaires sont strictes, d'après les dernières informations récoltées par l'administration du décanat il n'y a plus de dérogation possible seul-e-s les administrateur-trice-s peuvent désormais en posséder une. Le Doyen rappelle que pour le paiement des billets d'avion il est possible de contacter l'agence Néos Voyage qui envoie des factures et ne demande pas de paiement immédiat. En ce qui concerne les dépenses liées à l'organisation d'un événement d'un grand groupe de participants, le décanat pourrait entrer en matière mais uniquement de manière très exceptionnelle.</p>		
16	Conseil participatif	Divers	Aucun divers n'est annoncé		